



## Invitation à l'Assemblée Générale Ordinaire LEI ESCLOPS Saint-Pérollais Vendredi 04 Octobre 2024.

Chères amies randonneuses,  
Chers amis randonneurs,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire du club de randonnée LEI ESCLOPS Saint-Pérollais qui se tiendra le **Vendredi 04 Octobre 2024 à 20 h 30 au CEP du Prieuré de Saint-Péray, dans le chai au rez-de-chaussée.**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 / Rapport moral du président pour la saison 2023 - 2024.
- 2 / Rapport financier de la Trésorière pour la saison 2023 - 2024.  
Budget prévisionnel pour la saison 2024 - 2025.  
Montant de la cotisation 2025 - 2026.
- 3 / Vote du quitus sur la gestion 2023 - 2024.
- 4 / Renouvellement du tiers du conseil d'administration.

Pour rappel, les membres sortants sont rééligibles mais susceptibles de ne pas se représenter c'est pourquoi, si vous avez plus de deux années d'adhésion ininterrompues au club, et si vous souhaitez vous investir pour participer activement à la vie du club en amenant de nouvelles idées, n'hésitez plus et venez nous rejoindre dans l'équipe du Conseil d'Administration, vous serez les bienvenus ! Pour cela envoyez votre candidature par écrit et par courrier postal au président du Club, avant le **Vendredi 20 Septembre 2024 à :**

**LEI ESCLOPS Saint-Pérollais - Mairie - 18 Place de la Mairie - 07130 Saint-Péray**

(Voir courrier annexe, appel à candidature)

- 5 / Questions diverses et interventions des invités.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer amies randonneuses et amis randonneurs, mes cordiales et sincères salutations.

Jean-Jacques DURAND, Président de « LEI ESCLOPS Saint-Pérollais »

**Nous clôturerons notre soirée par le verre de l'amitié !**



**Pouvoir pour l'Assemblée Générale de « LEI ESCLOPS Saint-Pérollais »  
Du Vendredi 04 Octobre 2024.**

Je soussigné(e) .....

Membre de l'association « LEI ESCLOPS Saint-Pérollais », constitue pour mandataire :

Mr / Mme..... à me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire du **04 OCTOBRE 2024** à 20H30 au CEP du Prieuré de 07130 Saint-Péray, à prendre part à toutes les délibérations et voter les résolutions visées à l'ordre du jour.

Fait à ..... le .....2024. Signature :